





Programme de la formation

Animation de Séances d'APP avec la méthodologie GEASE

-  Formation tutorée à distance
-  56 heures
-  Tout public · De 5 à 10 participants
-  À partir de 1 791 € Net de taxe par participant

Description courte

La formation d'Animateur de Séances d'Analyse des Pratiques Professionnelles (ASAPP) vous permettra d'acquérir les compétences et la posture nécessaire pour accompagner les équipes dans la prise de hauteur systémique de leurs missions quotidiennes.

À l'aide du protocole GEASE, le groupe va travailler à partir de ses propres ressources, en intelligence collective ; il s'agit de comprendre une pratique et de s'entraîner à produire des éléments de compréhension en utilisant la multiréférentialité du groupe. On va s'intéresser à la façon dont le professionnel vit l'événement ou la situation et comment il peut faire « avec » ou « autrement ».

Profil des participants

Toute personne ayant une connaissance de terrain des secteurs sanitaires, sociaux ou médico-sociaux et/ou le souhait d'animer des groupes d'Analyse des Pratiques Professionnelles.

Prérequis

Avoir un ordinateur avec une bonne connexion, une caméra et un micro.

Objectifs

Permettre d'acquérir les compétences et la posture nécessaire pour accompagner les équipes dans la prise de hauteur systémique de leurs missions quotidiennes.

Aptitudes et compétences visées / attestées

Les compétences professionnelles visées à l'issue de cette formation sont de :

- Animer une session d'APP selon le protocole GEASE
- Adopter la posture adéquate de « facilitateur » et d'accompagnant d'équipes
- Analyser sa propre pratique, seul et/ou en supervision

Contenu**MODULE 1 : Connaître l'histoire et comprendre le cadre de l'APP**

- Connaître la genèse de la pratique
- Situer l'APP dans les différents types d'accompagnements professionnels et méthodologies d'animation d'APP. (supervision, régulation, groupe de parole, codéveloppement, analyse des pratiques)
- Connaître le cadre législatif et déontologique de l'APP

MODULE 2 : Acquérir la posture nécessaire de l'animateur de séances d'APP, d'accompagnant d'équipes sociales, éducatives ou soignantes.

- Comprendre la notion de contrat tripartite (direction / l'équipe / l'animateur)
- Acquérir des notions de communication (triangle de Karpman, l'écoute active, la CNV, les accords Toltèque, la systémie, l'Analyse Transactionnelle et la théorie organisationnelle de Berne)
- S'approprier l'importance et le respect du secret professionnel et la déontologie

MODULE 3 : Savoir communiquer avec le commanditaire / la Direction de la structure

- Effectuer une analyse de la demande du commanditaire et en rédiger une proposition de contrat ou de convention.
- Adopter la bonne attitude et la juste communication pour interagir avec la direction de la structure lors des échanges et bilans.
- Communiquer au client sur la méthodologie et le cadrage de la prestation.

MODULE 4 : Acquérir, s'approprier et appliquer la méthodologie GEASE.

- Identifier et créer les conditions optimales pour faire vivre le dispositif aux participants et l'ajuster au contexte et attentes du client et du groupe.
- Faciliter l'implication des différents participants du groupe.
- Installer un cadre systémique et constructif.
- Intervenir en posture de facilitateur/coach dès les premières interactions.
- Piloter le dispositif et gérer la dynamique de groupe.

MODULE 5 : Comprendre l'implication de l'intervenant, sa prise de position, ses dilemmes, ses limites, ...

- Poser le cadre et gérer la dynamique d'un groupe
- Gérer la plainte, les critiques institutionnelles, les attitudes nuisibles ou non constructives pour le groupe.
- Connaître ses limites et savoir se faire soutenir ou arrêter

MODULE 6 : Évaluer sa prestation d'animateur dans un processus d'amélioration continue

- Savoir s'auto-évaluer après chaque séance.
- Intégrer un groupe de supervision.

Pédagogie et organisation

Alternance d'apports théoriques et de mises en situation, d'analyses de situations et réflexions individuelles et collectives.

- 6 Modules à étudier en autonomie et à valider sur plateforme e-learning (32 H)
- 8 séances de groupe en visio de 3 h pour les mises en situation (24 H)
- 1 séance d'animation en autonomie après la formation avec analyse écrite à faire valider par la formatrice

Positionnement et Modalités d'évaluation des acquis

- Questions et Quizz sur les modules (partie théorique)
- Mise en situation en séance + animation en autonomie avec analyse écrite

Mode de validation

Attestation de suivi et de réussite par la validation des modules sur la plateforme, les mises en situation en séance de groupe et la production d'une analyse écrite d'une animation de séance en autonomie.

Financements possibles

OPCO

Pôle Emploi

Modalités et délai d'accès

Sessions régulières (nous consulter pour les dates)

Référent handicap

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : (*mise en place de compensation...*)

Contact : Référent handicap 02 51 84 95 55 / 06 28 70 45 28 / nadiahadjeri@cadresenmission.com

Intervenant

Anne DONGUY,

- Formatrice FPA,
- Animatrice d'APP secteur social et médico-social depuis 10 ans

Prochaines sessions

Du 13/11/2023 au 21/12/2023 à distance Du 02/01/2024 au 08/02/2024 à distance